

**SYNTAXE INTEGREE DE L'ENONCE NON-VERBAL RIFAIN :
L'ENONCE A AUXILIAIRE DE PREDICATION SPECIFIQUE¹**

par

Mena LAFKIOUI (Inalco - Crb)

I. Introduction.

Cet article présente essentiellement une analyse syntaxique d'un type d'énoncé non-verbal berbère (rifain - Maroc du Nord) - l'énoncé à auxiliaire de prédication spécifique -, qui fait intervenir de façon systématique l'approche sémantique et pragmatique. Autrement dit, c'est à partir de la structure syntaxique, prise avec nombreux autres faits linguistiques (surtout la prosodie) et/ou extra-linguistiques (la situation d'énonciation, le canal gestuel et postural, la mimique), que nous déduisons les faits sémantico-pragmatiques sous-jacents (la métaphore, l'acte d'inférence, la présupposition, les lois de discours). Ou inversement, nous appliquons sur cette même structure linguistique, dès le départ et d'une façon intégrée, les outils de la sémantique et de la pragmatique afin de pouvoir expliquer certains phénomènes syntaxiques (ordre alternatif, intonation particulière, structure incomplète...).

Ce type d'analyse linguistique, que nous appelons **syntaxe intégrée**, met en valeur l'idée que la syntaxe, la sémantique et la pragmatique se conjuguent intégralement et continuellement. Il permet, avant tout, la détection de nombreux phénomènes empiriquement peu connus et mal intégrés dans les cadres théoriques actuels (berbères ou autres). Il constitue donc un bon moyen pour épuiser les données empiriques de façon adéquate.

II. L'énoncé non-verbal à auxiliaire de prédication spécifique.

L'« auxiliaire de prédication » - terme et concept emprunté à D. François (1975)² est ce monème qui réalise la prédication de toutes sortes d'unités non spécifiques. A la suite de S. Chaker (1983 : 321-326), nous avons rajouté à cette dénomination la notion de *spécifique*, parce que l'auxiliaire de prédication examiné ici - le monème /d/-, a un caractère particulier et bien défini : sa fonction syntaxique principale est d'indiquer et d'actualiser le terme prédicatif qu'il précède toujours. Tous deux constituent un énoncé non-verbal complet et indépendant.

¹Même si notre communication du 30/04/98 et du 28/05/98 a porté sur l'ensemble des types d'énoncé non-verbal rifain, nous préférons ici de n'en analyser qu'un type plus en détail afin de mieux mettre en valeur notre approche de *syntaxe intégrée*.

²Une autre raison pour laquelle nous préférons ce terme de D. François (1975) est qu'il est un « moyen de transgresser l'opposition verbo-nominale ».

Par contre, la classe qui regroupe les auxiliaires de prédication non spécifiques est beaucoup plus hétérogène au niveau formel ; on y retrouve des affixes personnels, des particules, des présentatifs...

Seuls les énoncés affirmatifs feront l'objet d'étude de cet article. Nous entendons par **affirmation** cet *acte de langage qui fait, en conformité avec la réalité extra-linguistique, référence d'une façon positive à la chose sur laquelle le discours porte, et ce, tout en recelant une intention du locuteur.*

Nous présenterons, tout d'abord, des énoncés non-verbaux à *structure minimale*, afin de faciliter l'identification des parties constitutives indispensables à la prédication rifaine. Ensuite, nous nous concentrerons sur les procédés d'expansion et leur agencement syntagmatique correspondant.

1. Structures minimales de l'énoncé non-verbal à auxiliaire de prédication spécifique.

Les nominaux susceptibles d'assurer la fonction de centre syntaxique, à l'aide de l'auxiliaire de prédication /d/, sont multiples et d'une nature catégorielle variée.

Nous retrouvons, dans les données rifaines, des substantifs, des adjectifs, des adverbes... pour prédicat. Tous ces nominaux constituent avec l'auxiliaire de prédication des énoncés complets. Soit :

(01) *d āgaz.*

aux. préd. - P.

aux. préd. - homme

C'est un homme.

(02) *d tašmrač.*

aux. préd. - P.

aux. préd. - blanche

Elle est blanche.

La position initiale de ces syntagmes nominaux est réservée à l'auxiliaire de prédication /d/. Il a comme fonction précise l'*introduction* et l'*identification* du prédicat : le substantif /āgaz/ et l'adjectif /tašmrač/. Ce même fonctionnel identificateur assure l'*actualisation* du message transmis par l'énoncé. Ainsi, ces deux énoncés sont assertés, par le biais de cet actualisateur, comme finis.

En outre, ces prédicats nominaux peuvent être remplacés par des substituts de nature grammaticale différente, tels que les pronoms personnels indépendants (3) et les pronoms démonstratifs (4).

(03) *d nnta*.

aux. préd. - P.
aux. préd. - lui
C'est lui.

(04) *d ta*.

aux. préd. - P.
aux. préd. - celle-ci
C'est celle-ci.

La substitution n'affecte ni l'ordre des constituants ni leur fonction syntaxique correspondante. Les substituts pronominaux maintiennent la fonction prédicative.

Tous les exemples cités ci-dessus montrent explicitement que l'auxiliaire de prédication spécifique est compatible avec diverses unités nominales. Cependant, le rifain témoigne d'un phénomène particulier : le fonctionnel /*d*/ ne prend pas à sa charge l'actualisation des prédicats à valeur météorologique³.

Comme ce type d'énoncé entretient une relation directe avec son entourage temporel et spatial, il est possible de le classer parmi les phrases présentatives, comme l'avait fait F. Bentolila (1981 : 245-247). Néanmoins, nous préférons le ranger dans une catégorie à part, séparée de celle des présentatifs, pour les mêmes raisons que S. Chaker (1983 : 321) :

«... ses conditions d'emploi sont extrêmement variées et, l'on préfère réserver ce terme de présentatif à des structures dont l'apparition est liée beaucoup plus directement à la situation de communication.».

La structure minimale de l'énoncé non-verbal à auxiliaire /*d*/ est récurrente en rifain. Toutefois, nous retrouvons dans nos enregistrements (surtout dans les contes) de nombreuses constructions développées. Elles se distinguent des structures réduites par la présence des expansions contextuelles, telles que l'indicateur de thème, le complément explicatif, le complément circonstanciel, le complément déterminatif indirect et la subordonnée relative.

2. Structures développées de l'énoncé non-verbal à auxiliaire de prédication spécifique.

La structure de base, *auxiliaire de prédication /d/ + prédicat nominal*, peut se combiner avec des explicitations contextuelles qui précèdent et/ou suivent le syntagme prédicatif fondamental. Ces déterminants du prédicat se distinguent non seulement au niveau fonctionnel mais souvent aussi au niveau formel. Une seule fonction, l'indicateur de thème par exemple, peut être représentée par différentes unités morphologiques : un substantif, un pronom personnel, un démonstratif, une proposition subordonnée ...

³K. Cadi (1991 : 80) l'avait aussi remarqué pour le parler rifain des Iqer'iyen.

A. L'indicateur de thème.

Commençons par un exemple ayant une structure syntaxique relativement simple : le centre syntaxique (nom de parenté) est introduit par le prédicateur /d/ et explicité par un pronom autonome qui le précède. Ce complément pronominal, s'installant en tête de l'énoncé, est séparé du syntagme prédicatif par une *rupture intonative* que nous notons ici par une *virgule entre parenthèses*⁴.

(05) *šm(.) d ymma.*

IT. - rupt. inton. - aux. préd. - P.

toi - rupt. inton. - aux. préd. - mère

Toi, tu es ma mère.

Nous appelons, à la suite de L. Galand (1964 : 41-42)⁵, cette expansion primaire du prédicat un « indicateur de thème » parce qu'il porte les propriétés suivantes :

- il précède le prédicat ;
- il est séparé du prédicat par une rupture intonative (virgule entre parenthèses)⁶ ;
- il figure toujours à l'état libre du nom (ici l'état est non marqué par la morphologie) ;
- sa fonction est d'introduire le thème de l'énoncé.

Lorsque l'on met la structure de cet énoncé non-verbal en parallèle avec une structure à prédicat verbal, il en résulte que la fonction d'indicateur de thème répond aux mêmes critères dans les deux cas⁷. Voilà un autre argument en faveur de notre choix de l'indicateur de thème.

La distribution des fonctions sémantico-référentielles de cet énoncé, voir *thème* et *rhème*, se fait comme suit :

- le thème - étant *ce à quoi réfère l'information apportée par le référent du prédicat* -, correspond ici au terme représenté syntaxiquement par l'indicateur de thème /šm/.
- le rhème - étant *ce qui est dit à propos du référent du sujet* -, correspond ici au terme représenté en syntaxe par le prédicat /ymma/.

Signalons que cette définition générale du thème et du rhème fait clairement ressortir le poids du contexte énonciatif dans leur identification.

⁴Nous avons opté pour cette solution pour deux raisons :

- nous avons ici affaire à une rupture intonative - nommée parfois « pause virtuelle » -, et non pas à une pause ;
- nous voulons réserver la virgule à la notation d'une véritable pause.

⁵Cet élément expansionnel est communément appelé « indicateur de thème » par les berbérissants.

⁶L'insertion de la rupture intonative s'impose à une bonne formation syntaxique de l'énoncé.

⁷Le parallélisme structural entre ces deux types d'énoncé a été aussi mentionné pour le kabyle par S. Chaker (1983 : 324-325). K. Cadi (1991 : 90), cependant, préfère rajouter la notion « asymétrique » parce que, selon lui, « l'ordre canonique de l'énoncé verbal semble être le cas marqué de l'énoncé non-verbal... ». Nous sommes plutôt de l'avis de S. Chaker, car il est souvent difficile de parler d'un ordre neutre ou expressif en syntaxe berbère.

L'organisation de ces deux fonctions, thème et rhème, dépend fortement de leur *apport informatif* - respectivement moins informatif et plus informatif -, et du *contexte d'énonciation*⁸.

Un autre facteur primordial pour l'identification du thème et du rhème relève de la prosodie. Il a été, à notre connaissance, formulé *de façon explicite* pour la première fois par F. Daneš (1960) : le « centre intonatif » (traduit de l'anglais par nous-même) et le « contour final » coïncident toujours avec le *rhème*.

Une des fonctions principales de l'intonation est donc l'attribution de la fonction thème et rhème aux parties appropriées de l'énoncé. F. Daneš (1960) le formule ainsi :

« ...to signal the integration of the two fundamental thematic parts of the utterance, called the 'thème' and the 'propos'. » (les termes thème et propos sont mis entre parenthèses par l'auteur lui-même).

Le syntactico-phonéticien M. Rossi (1980) a suivi la même voie que F. Daneš. Lui aussi souligne l'importance de l'intonation pour la reconnaissance du couple thème-rhème. Il remarque également, comme F. Daneš, que le rhème est marqué par un « intonème final /cc/ ».

Revenons à notre exemple (05) et vérifions cette thèse. En effet, le contour intonatif final et le centre intonatif tombent sur l'élément /ymma/, terme auquel nous avons assigné la fonction de rhème par le biais d'autres critères (voir ci-dessus). L'application de cette règle sur d'autres illustrations rifaines (voir ci-dessous) mène au même résultat. *L'intonation forme donc un moyen essentiel pour distinguer l'élément rhème*.

Nous avons constaté à travers l'exemple (05) que l'unité assumant le rôle d'indicateur de thème coïncide au niveau informationnel avec le thème, et que l'unité représentant le prédicat est identique à celle du rhème.

Cette convergence entre les fonctions syntaxiques et les fonctions sémantico-référentielles est un phénomène général mais, toutefois, non absolu en berbère (et la plupart des langues du monde). Néanmoins, cette constatation confirme, ne serait-ce que de façon préliminaire, notre choix des fonctions énonciatives citées ci-dessus.

La valeur sémantique de la prédication de l'énoncé (05) est celle d'une *équation* : le référent sémantique du pronom indépendant /šm/ (toi) est identifié au référent du nom propre /ymma/ (ma mère) et inversement. Les deux termes sont donc permutables sans que cela affecte la valeur sémantique de leur prédication.

Cet énoncé fait partie des *affirmations* parce qu'il contient trois propriétés essentielles :

- il est marqué par une *intonation assertive*⁹, ce qui le classe déjà parmi les assertions ;

⁸Ces conclusions ont été aussi évoquées par des linguistes s'intéressant à l'analyse énonciative comme F. Daneš, J. Perrot, J. Lyons, Cl. Hagège... Ils collent tous l'étiquette de « connu, moins informatif, moins spécifique... » au thème, et de « nouveau, plus informatif, très spécifique... » au rhème.

⁹Par *intonation assertive*, nous entendons la présence d'un *contour intonatif initial* qui indique l'ouverture et la progression intonatives de l'énoncé, et un *contour intonatif final* qui marque la fin de l'énoncé.

- il n'y a aucune marque explicite (modalité de négation) ou implicite (sémantisme négatif) qui implique une négation ;
- il fait référence à une chose vraie ; il est en accord avec la réalité. Le locuteur présente ici le contenu de son énoncé comme étant vrai et demande à l'auditeur de le croire. Ce dernier critère est le plus important des trois parce qu'il permet de mieux distinguer l'affirmation de la négation.

L'illustration suivante affiche les mêmes caractéristiques syntaxiques que celles de l'exemple précédent :

(06) *kurši(.) d awmaṭn.*

IT. - rupt. inton. - aux. préd. - P.
 tous - rupt. inton. - aux. préd. - frères
 Tous, ils sont frères.

Il s'en distingue, toutefois, au niveau de l'analyse sémantique de la prédication. Lorsqu'on fait abstraction du contexte d'énonciation, il peut y avoir un doute entre la valeur équative et la valeur attributive. Le prédicat /awmaṭn/ (« frères ») peut référer à deux entités différentes de la réalité, soit des « frères de naissance », soit des « frères au sens métaphorique du terme ». Dans le premier cas, la prédication aurait comme valeur une équation ; le référent de « tous » est identique à celui de « frères ». Dans le second, par contre, elle correspondrait à une attribution dans laquelle on confère une qualité - celle d'être « *comme* des frères » -, au référent de « tous ».

Compte tenu du contexte - où il s'agit de sept frères de naissance -, il ne reste qu'une seule possibilité, notamment la valeur équative.

Passons maintenant à un autre exemple authentique témoignant d'une complexité remarquable.

(07) *ntta(.) baba-ṭsn(.) d aṣyyaḍ, aṣyyaḍ n rġabt.*

IT. - rupt. int. - IT. - rupt. int. - aux. préd. - P. - pause - extrapos.
 il - rupt. int. - père + leur - rupt. int. - aux. préd. - chasseur - pause - chasseur forestier
 Lui, leur père, il était un chasseur, un chasseur forestier.

Sur le plan syntactico-sémantique, plusieurs points méritent d'être soulignés.

D'abord, le prédicat est, grâce à l'auxiliaire /d/, facile à repérer : c'est le nom /aṣyyaḍ/. Il fonctionne en même temps comme le rhème du message.

Les autres unités sont, sur le plan informationnel, tous des supports d'information. Les deux éléments précédant le syntagme prédicatif sont des thèmes ; ils correspondent syntaxiquement à des indicateurs de thème. Le syntagme qui suit le prédicat - coïncidant en syntaxe avec l'extraposition -, constitue le report informatif. Notons que les deux indicateurs de thème sont bien séparés par une rupture intonative.

Nous remarquons également qu'au fur et à mesure qu'on avance dans l'énoncé et qu'on se rapproche du rhème, les supports informatifs se précisent : le contenu sémantique de /baba-ṭsn/ (leur père) est plus défini que celui de /ntta/ (lui). Ceci pourrait laisser entendre qu'il existe une

hiérarchisation¹⁰ potentielle au niveau de l'apport informatif entre les différents thèmes et, par delà, entre les différents indicateurs de thème.

Pour ce qui est du report - marqué prosodiquement par la pause (voir virgule) -, la syntaxe ne vient pas vraiment à l'aide pour désigner l'unité informative sur laquelle il porte. Il peut aussi bien renvoyer aux deux thèmes qu'au rhème.

En s'appuyant sur la sémantique, par contre, nous constatons qu'il y a un lien privilégié entre le rhème et le report ; ce dernier apporte une nouvelle information, une spécification au rhème.

La valeur sémantique de la prédication de cet énoncé non-verbal est celle d'une *attribution qualificative*.

Sa qualité énonciative correspond clairement à une *affirmation*, car le locuteur présente le prédicat /aʃyyaɖ/ comme étant vrai de la chose dénotée par l'indicateur de thème /bɑbɑ-tʃn/.

B. Le complément explicatif.

Nous entendons par « complément explicatif »¹¹ cet élément segmental ayant comme propriétés :

- la marque d'état d'annexion ;
- la rupture intonative, spécifique à l'énoncé non-verbal (virgule entre parenthèses) ;
- la position post-prédicative ;
- la facultativité de sa présence (caractéristique d'un complément).

En voici un exemple :

(08) *qa d tamza(,) tnni.*

fonct. présent. - aux. préd. - P. - rupt. inton. - CE.

fonct. présent. - aux. préd. - ogresse - rupt. int. - celle en question

Mais c'est une ogresse, celle dont on parle.

C'est le pronom indépendant /tnni/ qui remplit ici la fonction de complément explicatif.

L'élément /qa/, à l'origine un présentatif, n'assume ici aucun rôle syntaxique précis ; il opère plutôt au niveau du discours. Nous le qualifions ainsi de « opérateur discursif » ou « marqueur argumentatif ». Il sert à renforcer la valeur affirmative de l'énoncé ; le locuteur demande avec *insistance* à être cru. La raison en est qu'il essaie de justifier sa requête (précédente) ; il avance cet énoncé comme motif principal.

En termes sémantico-référentiels, le prédicat /tamza/ se rapporte au rhème et le complément /tnni/ au report.

En outre, il faut signaler que ce rhème a la spécificité d'être *focalisé*¹². En fait, tout rhème figurant en tête de l'énoncé et suivi par un report se procure systématiquement une valeur

¹⁰Ch. Touratier a évoqué ce phénomène de hiérarchisation pour le français et l'allemand, de façon furtive, pendant une conférence de la Société des Linguistes de Paris (1998).

¹¹La terminologie est empruntée à L. Galand (1964).

¹²Cl. Hagège (1984) a remarqué, à juste titre, que « le rhème possède une vocation naturelle à la focalisation ».

focalique. Et en parallèle, tout prédicat auxilié par le monème /d/ et spécifié par un complément explicatif est mis en relief. Cette remarque sera confirmée par toutes les illustrations présentées ci-dessous.

La structure générale de l'énoncé non-verbal à auxiliaire /d/ comportant un complément explicatif est donc :

- en syntaxe : syntagme prédicatif mis en relief + rupture intonative + complément explicatif ;
- en sémantique : rhème focalisé - report ou rappel.

L'illustration suivante étaye cette analyse :

(09) *d ta(.) taddāt-nng.*

aux. préd. - P. - rupt. inton. - CE.

aux. préd. - celle-ci - rupt. inton. - maison + notre

C'est celle-ci, notre maison.

Comme dans l'exemple précédent, le prédicat /ta/ est mis en relief. Il est suivi par un complément explicatif duquel il est dissocié par une césure d'intonation.

En contexte d'interlocution, l'énonciation de cette phrase va de pair avec un acte de désignation. Il n'en est pas de même ici, car le locuteur s'adresse à lui-même en se demandant si la maison qu'il voit devant lui est bien la sienne. Ainsi, cet énoncé exprime une valeur monolocutionnelle (une réflexion personnelle) qui, dans ce contexte (contexte déictique), impose la présence physique de l'objet d'énonciation (ici, la maison).

La thématization du prédicat - procédé tout à fait admis pour ce type d'exemple -, donne comme résultat :

(10) *taddāt-nng(.) d ta.*

IT. - rupt. inton. - aux. préd. - P.

maison + notre - rupt. inton. - aux. préd. - celle-ci

Notre maison, c'est celle-ci.

Ce procédé syntaxique a entraîné un changement au niveau de la fonction précise du groupe nominal /taddāt-nng/ : il est devenu un indicateur de thème figurant devant le syntagme prédicatif et se séparant de lui par une rupture intonative. La mutation potentielle entre le complément explicatif et l'indicateur de thème confirme notre choix distributif des fonctions syntaxiques¹³.

Signalons également que la fonction sémantique globale de ces deux énoncés (09, 10) correspond à une *présentation* (celle de la maison), mise en mots par le démonstratif /ta/.

Ainsi, la fonction *présentative* de l'auxiliaire de prédication est nettement mise en valeur. Sa fonction identificatrice, par contre, est toujours présente mais de façon subsidiaire.

¹³Nous retrouvons ce phénomène linguistique aussi dans les énoncés verbaux.

Lorsqu'on pronominalise le complément explicatif de l'énoncé (09), on obtient une structure syntaxique adéquate, mais toutefois, sans validation sémantico-énonciative. Soit :

(11) *d ta nttat*.

aux. préd. - P. - CE.

aux. préd. - celle-ci - elle

C'est parfait. / Elle est parfaite.

Cette construction syntaxique n'est pas appropriée à une interprétation quelconque dans le contexte d'énonciation que nous venons d'évoquer ci-dessus. La cooccurrence d'un déictique référant à un objet de la réalité parfaitement observable (/ta/) et un autre renvoyant à un objet non visible (/nttat/) est difficilement acceptée dans la réalité linguistique rifaine. Il faut également remarquer que la rupture intonative n'y figure pas.

Cependant, cette construction est attestée à plusieurs reprises dans notre corpus mais toujours dans des conditions bien précises :

- sa forme syntaxique est partiellement figée ; elle apparaît uniquement pour la troisième personne du masculin ou du féminin, et elle exprime la valeur sémantique « il/elle est parfait(e) » ;

- dans le cas d'un figement total, elle signifie « c'est parfait » ou « c'est comme ça ».

En prenant en considération le contexte discursif, une présentation de l'objet du discours (ici, des filles), l'exemple (11) veut dire « Elle est parfaite. C'est elle que je cherche. ».

Terminons ce chapitre par quelques exemples présentant des particularités syntactico-sémantiques.

(12) *iwa a yǧi, d ta(.) ddnya*.

interj. - pause - aux. préd. - P. - rupt. inton. - CE.

eh oui ma fille - pause - aux. préd. - celle-ci - rupt. inton. - la vie

Eh oui ma grande, c'est ça la vie.

La démarcation du complément explicatif se réalise de nouveau au moyen d'un décrochage mélodique. En principe, cette expansion contextuelle ne peut pas être remplacée par un pronom sans perdre la rupture intonative.

La thématization, en revanche, passe sans problème à condition qu'une expansion pronominale - s'accordant au prédicat -, s'y rajoute. Soit :

(13) *ddnya(.) d ta nttat*.

IT. - rupt. inton. - aux. préd. - P. - CE.

la vie - rupt. inton. - aux. préd. - celle-ci - elle

La vie, c'est comme ça.

Voilà que l'expression /d ta nttat/ réapparaît. L'adjonction du pronom indépendant /nttat/ est indispensable à l'adéquation syntaxique de cet énoncé.

Nous nous sommes longuement interrogée sur cette structure syntaxique particulière et nous sommes arrivée à une réponse plus au moins satisfaisante, encore une fois, grâce à l'analyse sémantique. Il nous semble que nous ayons affaire ici à une *discongruence* entre la structure morpho-syntaxique et son correspondant sémantique. On présume généralement de sa forme syntaxique que l'élément /ta/ (« celle-ci ») prédique un acte de désignation effective du référent de l'élément /ddnya/ (« la vie/le monde »). Une conséquence directe s'ensuit : on ne peut pas montrer par le doigt la vie humaine dans tous ses aspects. Ainsi, la nature sémantique du terme « la vie », et plus précisément sa valeur ontologique, empêche la validation sémantique de la structure démonstrative. Bien que l'énoncé ait toutes les apparences d'une présentation (voir démonstratif), il ne fait que constater les événements du procès. Par conséquent, le prédicat démonstratif s'identifie au même référent que le complément nominal, et par delà, la face « identificatrice » de l'élément /d/ prédomine dans cette prédication.

En guise de conclusion, nous affirmons, contrairement à ce qu'en pensaient jadis de nombreux berbérissants¹⁴, que :

- l'énoncé à auxiliaire de prédication - ayant comme expansion un indicateur de thème -, manifeste la structure de base, *indicateur de thème - rupture intonative - auxiliaire de prédication - prédicat* ;
- l'énoncé à auxiliaire de prédication - ayant comme expansion un complément explicatif -, affiche la structure de base, *auxiliaire de prédication - prédicat mis en relief - rupture intonative - complément explicatif*.

C. La subordonnée relative.

(14) *d win irahn azgaṭ gā fransa.*

aux. préd. - P. - sub. compl.

aux. préd. - celui-là - étant allé l'an dernier en France

C'est lui qui est allé en France l'an dernier.

(15) *d issi-s n hači i zriḡ nhar-a gi biyya.*

aux. préd. - P. - sub. compl.

aux. préd. - filles + ses de tante - que j'ai vues aujourd'hui à Al-Hoceima

Ce sont (bien) mes cousines que j'ai vues aujourd'hui à Al-Hoceima.

Le noyau syntaxique des deux énoncés est à chaque fois explicité par une subordonnée relative :

- la première est organisée autour d'un prédicatoïde ayant une forme participiale (/irahn/);
- la deuxième, en revanche, est introduite par un fonctionnel subordonnant (/i/) suivi par un prédicatoïde à forme verbale personnelle (/zriḡ/).

¹⁴Tout comme S. Chaker (1983 : 324), nous considérons cette position traditionnelle, qui voyait l'auxiliaire de prédication comme une sorte de copule - reliant les deux constituants principaux de l'énoncé non-verbal dans un ordre élémentaire (celui de l'indicateur de thème) ou dans un ordre inverse (celui de complément explicatif) -, comme « inadaptée au berbère ».

La courbe intonative de ces énoncés n'est nulle part interrompue. Cette unité intonative est un indice essentiel pour l'identification de la proposition subordonnée¹⁵.

L'intonation est marquée ici par une montée initiale et une descente finale, ce qui correspond à une intonation assertive.

Signalons aussi qu'un accent tonique tombe, dans chacun de ces exemples, sur le maillon syntaxique (/win/ et /issi-s n ḥači/), ce qui forme un indice important pour identifier le rhème de leur contenu énonciatif.

Remarquons que cette expansion accorde automatiquement le statut de mise en relief au prédicat. Elle focalise, en parallèle, le rhème lui correspondant. Dans une perspective sémantique (informationnel), cette structure syntaxique deviendra : *rhème focalisé*. Notons aussi que ce type d'énoncé porte des marques prosodiques de mise en relief.

Les énoncés (14) et (15) constituent des réponses affirmatives à une demande d'information sur l'identité précise des personnes dont on parle.

La parole émise dans l'énoncé (14) est accompagnée d'un acte de désignation qui renforce la valeur de l'affirmation. La présence visible de l'objet du discours accrédite, en plus, la crédibilité du message du locuteur, et attribue, par conséquent, plus d'autorité à son acte de parole.

L'exemple (15) exprime encore autre chose que l'identité de l'objet discursif. Il est également la *confirmation* d'une réponse précédente. En outre, il confirme non seulement le contenu propositionnel de cette réponse mais aussi tous les présupposés et les sous-entendus associés à celle-ci. Les extraits suivants provenant d'une conversation le prouvent :

Q. (16) *wi tẓriḍ nahr-a gi biyya ?*

Qui est-ce que tu as vu aujourd'hui à Al-Hoceima ?

R. (17) *issi-s n ḥači.*

Les filles de ma tante. (mes cousines)

Q. (18) *ah, wi tẓriḍ ?*

Quoi, qui as-tu vu ?

R. (15) *d issi-s n ḥači i zriḡ nhar-a gi biyya.*

Ce sont bien mes cousines que j'ai vues aujourd'hui à Al-hoceima.

L'énoncé (15) - dont la paraphrase sémantique est « Je sais que cela vous paraît impossible, mais je vous assure que ce sont bien mes cousines que j'ai vues aujourd'hui à Al-Hoceima. » - confirme le propos de l'énoncé (17) que nous pourrions résumer comme « Même si c'est difficile à croire, j'ai vu mes cousines aujourd'hui à Al-Hoceima. ».

¹⁵Dans certains cas, elle est la seule marque distinctive d'une subordination.

D. Les compléments circonstanciels.

Voici un énoncé à circonstanciel de lieu :

(20) *d abḥri ḥ rbḥā.*

aux. préd. - P - compl. circonst. lieu
 aux. préd. - pêcheur de poisson - sur mer
 C'est un pêcheur marin.

Le syntagme prépositionnel /ḥ rbḥā/ apporte une spécification au prédicat /abḥri/.
 Il explique de quel genre de pêcheur il s'agit : un pêcheur marin.

Le contenu sémantique de cet énoncé est explicité par celui cité ci-dessus. Dans notre corpus, ils sont coordonnés par la simple pause.

(21) *d abḥri ḥ rbḥā ithḡaq isrman mkur nhā.*

aux. préd. - P. - compl. circonst. lieu - prop. sub. - compl. circonst. temps
 aux. préd. - pêcheur de poisson - sur mer - qui pêche des poissons - chaque jour
 C'est un pêcheur marin qui va à la pêche chaque jour.

Le contenu prédicatif est complété par trois types d'expansion : un complément circonstanciel de lieu (le même que celui dans l'exemple 20) indiquant l'endroit où se déroule le procès, une proposition subordonnée renvoyant à l'activité du participant dans le procès, et un complément circonstanciel de temps précisant le moment du déroulement du procès.

Lorsque nous soumettons l'ensemble des deux énoncés coordonnés à une analyse énonciative, nous constatons principalement trois choses :

- la distribution énonciative est pour les deux énoncés représentée par le seul *rhème* ;
- compte tenu de la coordination, nous pourrions soutenir que la structure thématique du message laisse paraître une cohérence parfaite : l'ensemble du contenu du premier énoncé (20) sert comme thème à l'énoncé suivant (21). La « progression thématique » (F. Daneš : 1978) dans cette partie du texte oral est donc assez forte ;
- le rapport inter-énonciatif est de type explicatif (-additif).

Un exemple d'énoncé à complément circonstanciel de manière est :

(22) *d taṣḥant aṭṭas.*

aux. préd. - P. - compl. circ. man.
 aux. préd. - belle - très/beaucoup
 Elle est très belle.

L'adverbe /aṭṭas/ (« très ») met davantage en valeur la qualité (« être belle ») conférée au thème (la personne féminine sur laquelle le discours porte).

Les énoncés que nous proposerons ci-dessous présentent une particularité au niveau du complément circonstanciel /ruḥ/.

(23) *d akkuḥ ruḥ*.

aux. préd. - P. - compl. circ. temps

aux. préd. - petit - maintenant

Il était encore petit.

(24) *ruḥ erayn d rmġāb*.

compl. circ. temps - compl. circ. man. - aux. préd. - P.

maintenant - presque - aux. préd. - tombée du soleil

Le soir commençait à tomber.

En syntaxe, la fonction de l'élément /ruḥ/ n'est pas tout à fait claire ici ; il ne fonctionne pas vraiment comme un complément circonstanciel. Son rôle se précise, toutefois, une fois situé dans une analyse discursive globale : il y fonctionne comme un véritable *support discursif*. C'est-à-dire, il aide à faire progresser le thème du discours.

E. La cooccurrence de plusieurs procédés d'expansion.

Nous traiterons ici des énoncés non-verbaux ayant une structure expansionnelle complexe. Leur noyau central est développé au moyen de plusieurs procédés syntaxiques à la fois. Soit un énoncé comme :

(25a) *ntta qa ruḥ d aḍkk^war-ins*.

IT. - fonct. prés. - compl. const. temps - aux. préd. - P.

lui - fonct. prés. - maintenant - aux. préd. - genre

Lui, il est devenu maintenant son genre.

Le prédicat /aḍkk^war-ins/ est déterminé de façon précise par l'indicateur de thème /ntta/ et le complément circonstanciel /ruḥ/. Le fonctionnel présentatif /qa/ porte essentiellement sur le complément circonstanciel et le renforce dans sa valeur temporelle, « maintenant ». Cette marque d'emphase occupe, en même temps, la position sur laquelle figure d'habitude une rupture d'intonation.

L'interprétation discursive de cet énoncé - faisant partie d'une description d'une série d'événements -, est celle d'une *justification* de l'énoncé précédent (25b) /*ḥlli nntta(.) ifāḥ zg-s*/ (« Même lui, il était content de le voir. »). Cette justification énonciative n'est pas du tout mise en évidence par la syntaxe : aucun élément syntaxique n'indique le rapport justificatif entre les deux énoncés. Elle est entièrement du ressort du contexte immédiat et du contenu informatif des énoncés impliqués. En outre, nous signalons que l'enchaînement de l'énoncé (25a) se fait sur le contenu propositionnel de l'énoncé initial et non pas sur l'énoncé lui-même ou son énonciation (l'acte d'énonciation)¹⁶. Enfin, la prédication de cet énoncé nominal exprime une valeur *évaluative*.

¹⁶Ce phénomène linguistique a été également relevé pour le français, et plus précisément pour l'élément argumentatif « parce que », par J. Moeschler (1986).

La structure morfo-syntaxique d'un complément, primaire ou non primaire, peut être composée soit d'un seul monème soit d'une proposition entière. Cette dernière possibilité est présentée par l'énoncé suivant :

(26) *umi ṭhsḍ aḍ ay-ṭmrkḍ(.) ṭnni i ṭqbrḍ šḳ(.) ḍ ṭnni.*

compl. sub. - rupt. inton. - IT. - rupt. inton. - aux. préd. - P.

puisque tu veux me marier - rupt. inton. - celle que tu acceptes toi - rupt. inton.-
aux. préd. - bon

Puisque tu veux me marier, j'accepterai celle que tu choisiras pour moi.

L'indicateur de thème est représenté par le pronom anaphorique /ṭnni/ qui est déterminé par la proposition subordonnée /i ṭqbrḍ šḳ/. Il se déconnecte prosodiquement des deux côtés : du côté droit, il se détache du syntagme prédicatif par une césure d'intonation, et du côté gauche, il se dissocie de la proposition subordonnée (concessive) par une même rupture intonative.

Cet énoncé est extrait d'une structure énonciative plus grande faisant partie d'une situation d'interlocution. Il fait la suite à deux autres énoncés :

(27) *ṭnni ġa ṭqbrḍ šḳ(.) ḍ ṭnni n̄š.*

IT. - rupt. inton. - aux. préd. - P. - compl. dét. indir.

celle que tu acceptes toi - rupt. inton. - aux. préd. - elle en question - pour moi

Celle que tu veux toi, elle sera la bonne pour moi.

suivi par

(28) *min ma ṭḥdm̄-ay(.) ḍ w̄nni n̄ta.*

IT. - rupt. inton. - aux. préd. - P. - (CE.)

tout ce que tu me fais - rupt. inton. - aux. préd. - celui - lui

Tout ce que tu fais pour moi me convient.

L'ensemble de ces trois énoncés constitue une *réplique positive à une demande d'approbation*. Elle est mise en mots de la façon suivante :

(29) *ruħa(.) t̄n i ṭqbrḍ(.) a k̄-t-id-awiḡ.*

Maintenant, celle que tu veux, tu l'auras pour épouse.

Nous soutenons que la reprise du contenu propositionnel du premier (27) énoncé par les deux autres (28 et 26) est un *fait conversationnel* en lien direct avec la *fonction expressive* du langage. Le locuteur cherche, par le biais de la répétition du fait dénoté par sa réponse affirmative, à assurer la pertinence communicative de la conversation. A force de répéter le même discours, mais de façon plus ou moins différente, il parvient à convaincre son interlocuteur de croire - sur sa parole et par sa parole -, qu'il approuve tout ce qu'il veut pour lui. En outre, la répétition ressort ici également de l'expressivité en ce qu'elle présente une forme de politesse.

Il nous reste encore quelques remarques à faire sur les énoncés (27) et (28) :

- l'indicateur de thème des deux énoncés affiche une forme propositionnelle.
- l'énoncé (27) est un des rares témoignages d'une expansion par *complément déterminatif indirect* : le pronom autonome /nš/. En sémantique, il coïncide avec le rôle de *bénéficiaire du procès*¹⁷. Il se situe habituellement après le prédicat. Néanmoins, il peut également s'installer en tête de l'énoncé (position pré-prédicative) et occuper donc la place de la mise en relief.

Cependant, le même monème /nš/ à l'initiale absolue de l'énoncé peut jouer un rôle syntaxique et sémantique tout à fait différent. Par exemple :

(30) *nš(,) awar(,) d wa i daḡum-nniġ.*

extrapos. - rupt. inton.- IT. - rupt. inton. - aux. préd. - P - compl. sub.

moi - rupt. inton. - parole - rupt. inton. - aux. préd. - celui-ci - que à vous + j'ai dit

Moi, tout ce que j'avais à vous dire, je l'ai dit.

Il est ici le *porte-parole* du message, celui qui prend pour son compte tout ce qui est dit par l'énoncé. A travers ce monème, le locuteur se porte garant de la véracité de son discours. Ce phénomène est en partie explicité par la morpho-syntaxe : l'accord entre l'élément /nš/ et le prédicatoire /-nniġ/ (première personne du singulier). En syntaxe, il assume la fonction d'**extraposition**¹⁸.

Les fonctions énonciatives de cet exemple sont distribuées selon l'agencement suivant :

- le responsable de la parole coïncide avec le pronom indépendant /nš/ ;
- le thème est représenté par le nom /awar/ ;
- le rhème est constitué par tout ce qui reste de l'énoncé.

III. Conclusions

A l'issue de ces analyses, nous constatons que l'énoncé non-verbal (rifain) à auxiliaire de prédication spécifique est fortement développé sur le plan structural. Nous retrouvons dans le langage actuel des Rifains des configurations à degré de complexité variée.

La structure réduite est couramment employée par les locuteurs rifains, surtout dans des situations qui nécessitent le recours à des expressions concises et pratiques, telles qu'une urgence, un interrogatoire... Néanmoins, il importe de signaler que nous avons décelé de nombreux exemples à structure développée dans notre recueil de contes (souvent fantastiques). Une raison probable serait que la narration crée une situation où le locuteur-narrateur dispose, relativement, de plus de liberté d'expression. Notons que tous les procédés d'extension contextuelle peuvent se combiner, dans le seul but d'explicitier le contenu sémantique de la prédication non-verbale.

En général, ce type d'énoncé non-verbal révèle une *description d'état des choses*. Il présente plus précisément la *constatation d'un état étroitement lié à l'entourage temporel et spatial immédiat*. En conséquence, il connaît principalement un *usage discursif*.

Pour terminer, nous affirmons que la valeur sémantique de la prédication assurée par l'élément /d/ est, en principe, celle d'une *équation* ou d'une *attribution* (souvent qualificative).

¹⁷En latin, cette fonction serait visualisée par le cas de « datif éthique ».

¹⁸Ce type de complément ne se présente que rarement dans nos observables.

IV. Références bibliographiques

- **ANSCOMBRE, J.-Cl. et DUCROT, O.** (1984) - *L'argumentation dans la langue*. - Bruxelles, Pierre Mardaga, 184 p.
- **BENTOLILA, F.** (1981) - *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère. Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba*. - Paris, SELAF, 447 p.
- **CADI, K.** (1991) - Sujet et prédication non-verbale en rifain.- *Études et Documents berbères*, 8, pp. 79-95.
- **CHAKER, S.** (1983) - *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : syntaxe*. - Aix-en-Provence, Université de Provence, 549 p.
- **DANEŠ, F.** (1960) - Sentence intonation from a functional point of view. - *WORD*, 16, 1, Newyork, pp. 34-54.
- **DANEŠ, F.** (1978) - De la structure sémantique et thématique du message. - *Travaux du Cercle de recherches linguistiques et sémiologiques de Lyon*, 5, Lyon, Université de Lyon II, pp. 177-200.
- **DUCROT, O.** (1984) - Polyphonie. - *Lalies*, 4, Paris, Presse de l'École Normale Supérieure et Publications du conseil scientifique de la Sorbonne Nouvelle Paris III, pp. 3-30.
- **FRANCOIS, D.** (1975) - Les auxiliaires de prédication.- *La linguistique*, 11, 1, Paris, PUF, pp. 31-40.
- **GALAND, L.** (1964) - L'énoncé verbal en berbère. Etude de fonctions. - *C.F.S.*, 21, pp. 33-59.
- **HAGEGE, Cl.** (1984) - Sur les trois structurations de l'énoncé dans les langues humaines. - *Lingua e Stile*, 3, pp. 349-379.
- **MOESCHLER, J.** (1986) - Connecteurs pragmatiques, lois de discours et stratégies interprétatives : parce que et la justification énonciative. - *Cahiers de linguistique française*, 7, Genève, Université de Genève, pp. 149-168.
- **ROSSI, M.** (1980) - Vers une théorie de l'intonation. - *Etudes Linguistiques XXV : L'intonation, de l'acoustique à la sémantique*, Paris, Klincksiek, pp. 179-228.